



GPP-STREAM Newsletter No 4

Août 2019

table:

1. Nouvelles de France, p.3
2. Nouvelles d'Italie, p. 4
3. Nouvelles de Roumanie, p. 5
4. Nouvelles d'Espagne, p. 7
5. GPP Good Practices Review Report p.7
6. Nouvelles de l'UE, p. 9
7. Partenariat GPP-STREAM, p. 10





GPP-STREAM
Interreg Europe



Salutation de bienvenue

Cher lecteur,

Bienvenue à la quatrième édition de la série Newsletter du projet GPP-STREAM!

GPP-STREAM est un projet européen financé par le programme INTERREG Europe qui vise à créer des opportunités pour les pouvoirs publics de stimuler l'écinnovation, l'efficacité des ressources et la croissance verte par le biais des marchés publics verts (GPP).

Dans les pages suivantes, vous trouverez des documents intéressants décrivant le contexte global et les objectifs du projet ainsi que des informations sur les derniers développements et les événements actuels.

Les newsletters GPP-STREAM auront 7 numéros au total pour les 2 années suivantes, donc s'il vous plaît n'hésitez pas à vous abonner sur notre canal de newsletter à:

www.interregeurope.eu/gpp-stream.

Nous vous tiendrons au courant de nos progrès et de nos principaux résultats par l'entremise du site Web du projet, des événements thématiques et des bulletins d'information.

L'équipe du projet GPP-STREAM

Projet en un coup d'œil

GPP-STREAM vise à élaborer des outils de gestion, de mise en œuvre et de surveillance des instruments stratégiques qui intègrent les approches du PPM afin de s'assurer que les gains d'efficacité des ressources peuvent être maximisés et que les objectifs d'efficacité des ressources sont institutionnalisés.



Environment &
resource
efficiency



1.18 M
ERDF



Jun 2018
May 2022



European Union
European Regional
Development Fund

PARTAGER DES SOLUTIONS POUR DE MEILLEURES POLITIQUES RÉGIONALES



ACTUALITÉS DE FRANCE

⇒ Réunion des parties prenantes à Lyon, France



Date: 23^e de mai

Location: Hôtel de Région Auvergne-Rhône-Alpes

Cette journée a été l'occasion de présenter les objectifs et les activités du projet Interreg EU GPP-STREAM dans la matinée en séance plénière, ainsi que de présenter la deuxième version du Plan national pour les marchés publics durables (PNAAPD) à la communauté. Cette journée a été l'occasion de créer un lien entre les acteurs publics du domaine désireux d'intégrer le développement durable dans leurs marchés, d'une part, et entre le Ministère, la région AuRA et les membres du réseau régional d'acheteurs publics « RREDD » animé par AURA-EE, d'autre part.

Au cours de la deuxième partie de la journée, des travaux de groupe ont été effectués pour faire le point sur les pratiques actuelles, définir une situation cible et identifier les leviers et les moyens nécessaires pour faire progresser l'achat durable sur 3 thèmes (3 groupes de travail) :

- **#2** - organisation, conditions et moyens pour faire des achats durables
- **#3** - élaboration des CCTP, du sourcing à la sélection fournisseur
- **#4** - évaluation et suivi de mise en œuvre

Ce premier travail de groupe est l'un des axes proposés par l'AURA-EE au ministère Français de la transition écologique et solidaire dans le cadre de GPP-STREAM, afin de dresser un inventaire des pratiques et de réfléchir sur l'organisation nécessaire à l'achat durable, le référentiel nécessaire à l'élaboration d'un CCTP efficace en termes de développement durable, et les indicateurs de suivi et d'évaluation des contrats.

Dans l'ensemble, les acteurs sur le terrain s'attendent à ce que le Plan soit directement exploitable et fournisse les éléments concrets nécessaires à la mise en œuvre d'approvisionnements durables dans les territoires (un plan d'Etat pour les territoires et non un plan d'Etat pour l'Etat). La contrainte est alors que l'Etat propose un document efficace, léger et suffisamment précis pour répondre aux besoins clairement identifiés des territoires. Ces grandes tendances sont à nouveau soulignées par l'enquête lancée en avril 2019 par l'AURA-EE auprès des acteurs de terrain, toujours dans le cadre de GPP-STREAM :

PARTAGER DES SOLUTIONS POUR DE MEILLEURES POLITIQUES RÉGIONALES



- **Besoin** d'exemples concrets et reproductibles, besoin d'outils simples et efficaces
- **Besoin** d'être sensibilisé et formé à l'achat durable
- **Besoin** d'être accompagné dans l'élaboration des marchés, besoin de facilitation locale et régionale
- **Nécessité** de définir des objectifs précis et mesurables

Les leçons tirées de ce travail (enquête et session groupes de travail #1) seront poursuivies lors d'une prochaine séance de #2 de travail de groupe le 25 juin dans les locaux d'AURA-EE. Enfin, les conclusions seront présentées au Ministère en septembre, conduisant à la rédaction d'une note sommaire avant fin 2019. Cette note servira de base aux recommandations du ministère pour la réécriture du Plan en 2020.

ACTUALITÉS EN PROVENANCE D'ITALIE

⇒ **Coup d'envoi du cycle de formation pour l'administration publique et les parties prenantes privées du groupe d'action italien TERRE DI PRE. GIO.**

Compte tenu du rôle de la région Latium dans le projet GPP STREAM, c'est-à-dire la promotion et l'intégration de l'approche des marchés publics écologiques dans les politiques de financement

européennes, en particulier en ce qui concerne les fonds du FEADER, la région Latium fera participer les GAL.



Les GAL sont des Associations constituées par les Administrations publiques locales et les acteurs privés locaux, dont les Plans Locaux de Développement Rural (PDRL) sont financés par le PDRR dans le cadre de la Mesure 19 (article 35 du Règlement UE 1305/2013).



Chaque GAL réalise un LRDP et intègre, comme établi pour le RRDP, les priorités de croissance durable, définies par la réglementation européenne, en lançant des appels d'offres publics locaux afin de soutenir des mesures de développement spécifiques, y compris les

PARTAGER DES SOLUTIONS POUR DE MEILLEURES POLITIQUES RÉGIONALES



mesures d'intérêt pour le projet GPP STREAM, à savoir les mesures 4 (article 17 du Règlement UE 1305/2013), 6 (article 16 du Règlement UE 1305/2013) et 7 (article 20 du Règlement UE 1305/2013).

L'interaction entre les GAL et la région du Latium se fera dans le cadre de réunions axées sur l'analyse clé des partenariats programmatiques mondiaux des PPLD et sur leurs résultats et effets de suivi.

La Région Latium a déjà impliqué dans le projet un GAL spécifique (Terre di Pre. GIO.) constitué de 11 Administrations publiques locales et 18 acteurs privés locaux.

Le 12 juin 2019, LAG Terre di Pre. Gio, avec la collaboration de la Région du Latium, a organisé le cycle de formation de lancement destiné aux administrations publiques et aux acteurs privés du LOCAL ACTION GROUP TERRE DI PRE.GIO. L'un des cours de formation activés par les GAL concerne les solutions vertes pour l'administration publique et les acteurs privés. La Fondazione Ecosistemi et la Région du Latium ont participé à cet événement pour soutenir le GAL et ses parties prenantes sur la question des marchés publics écologiques.

NOUVELLES DE ROUMANIE

⇒ Première réunion des parties prenantes à Piatra Neamt, Roumanie



La première réunion du groupe de travail des parties prenantes a eu lieu à Piatra Neamt. Les participants étaient des représentants de l'environnement public et privé de la région du Nord-Est. Les sujets à l'étude étaient les suivants :

- **Présentation** du projet GPP-STREAM
- **Présentation** d'un premier ensemble de bonnes pratiques identifiées par les régions partenaires en Italie et en Espagne et les aspects les plus importants identifiés par l'équipe du projet
- **Établir** le niveau de connaissance et les priorités des parties prenantes de la région du Nord-Est dans la mise en œuvre de ce projet.



Dans un premier temps, le projet a été présenté et les activités déjà mises en œuvre et les prochaines étapes ont été discutées tout au long de la présentation.

Les questions les plus importantes abordées :

- Principes et possibilités de mise en œuvre du dialogue compétitif en Roumanie, sur la base de l'exemple de Castellon ;
- Domaines d'intervention possibles en tant que marchés publics écologiques dans le cadre de la POR ;
- Nécessité d'organiser une formation sur les marchés publics écologiques (en particulier sur les marchés publics écologiques), similaire à l'approche de la RA Frioul-Vénétie-Julienne dans la mise en œuvre du PAR sur les marchés publics écologiques, mais aussi de faciliter la rencontre entre la demande (sensibilisation) et l'offre (préparer une offre verte de services et de produits) ;
- Nécessité d'identifier et d'utiliser les entités indépendantes de certification et de vérification ;
- La nécessité pour les autorités nationales d'assurer le suivi du PAN sur les marchés publics écologiques tout au long de la chaîne : objectifs, conformité, incitations et/ou sanctions.

Les discussions ont montré que, bien que les principes de durabilité soient des priorités transversales, leur mise en œuvre doit être améliorée dans les secteurs public et privé. Le fabricant de meubles qui a assisté à la réunion était ouvert à cette nouvelle occasion d'affaires, mais il doit encore mieux comprendre ce que ce changement de paradigme va générer pour son entreprise.

Le questionnaire initial sur les connaissances a révélé que les participants devraient recevoir davantage d'informations sur les aspects juridiques et les critères d'utilisation, d'évaluation et de vérification des marchés publics écologiques.

Comme la 2ème réunion transnationale du projet a également été suivie par un représentant de l'AM pour le POR, un flux de discussions a également couvert l'hypothèse de l'intégration des marchés publics écologiques dans ce programme et les répercussions de cette intégration sur les bénéficiaires des projets.

L'aspect le plus important que cette première réunion a révélé était l'ouverture des acteurs publics à explorer les approches les plus innovantes en matière de marchés publics, en général et de marchés publics écologiques en particulier : utiliser le dialogue compétitif et leur vif intérêt à développer le savoir-faire pour l'inclusion du LCC dans les procédures de marchés publics.



NOUVELLES DE L'ESPAGNE

⇒ **Conférence nationale de lancement à Alzira, Espagne le 17/07/2019**

Conférence nationale pour présenter le projet GPP-STREAM a eu lieu le 17/07/2019 à Mancomunitat de la Ribera Alta.

Les principales parties prenantes présentes à la conférence étaient des acheteurs publics, des experts de l'environnement, des juristes, des autorités locales, etc.



Des techniciens de l'administration locale et régionale et des représentants d'entreprises privées ont participé à la conférence organisée par la Mancomunidad de la Ribera Alta pour présenter le projet GPP-STREAM. Lors de la conférence, en plus de la présentation du projet européen, a présenté le rapport d'analyse approfondie des bonnes pratiques compilées par les partenaires, préparé par la Mancomunidad de la Ribera Alta, et l'outil en ligne Guf Tool pour l'évaluation des critères environnementaux dans l'achat public du mobilier urbain. En outre, un cas pratique a été présenté avec l'introduction de critères environnementaux dans les appels d'offres en

cours d'exécution par la Mairie d'Alzira, après ces présentations, il y a eu un débat sur les activités futures.

⇒ **Rapport d'examen des bonnes pratiques du PPM**



L'un des objectifs spécifiques du projet GPP-Stream est d'identifier, de collecter et de partager les bonnes pratiques et les outils de soutien pour l'adoption de marchés

publics écologiques, orientés vers une utilisation efficace des ressources avec les institutions responsables des instruments politiques. La Mancomunidad de la Ribera Alta (Espagne) est l'un des partenaires du projet et est chargée d'élaborer un rapport approfondi sur les 49 meilleures pratiques identifiées en matière de marchés publics écologiques par les cinq pays participants.

Le rapport vise à identifier les bonnes pratiques actuellement mises en œuvre dans les régions ou les villes, à les étudier et à les analyser, en formulant des recommandations à prendre en compte dans les processus d'appel d'offres.

La Mancomunidad a récemment terminé (Juillet 2019), la préparation de ce rapport, qui offre une analyse des bonnes pratiques recueillies, en les classant en six grands groupes : 1) Construction, 2) Contrats de gestion des déchets, recyclage et services, 3) Intégration du GPP par des lignes directrices et modèles 4) Systèmes de gestion et suivi 5) Agriculture

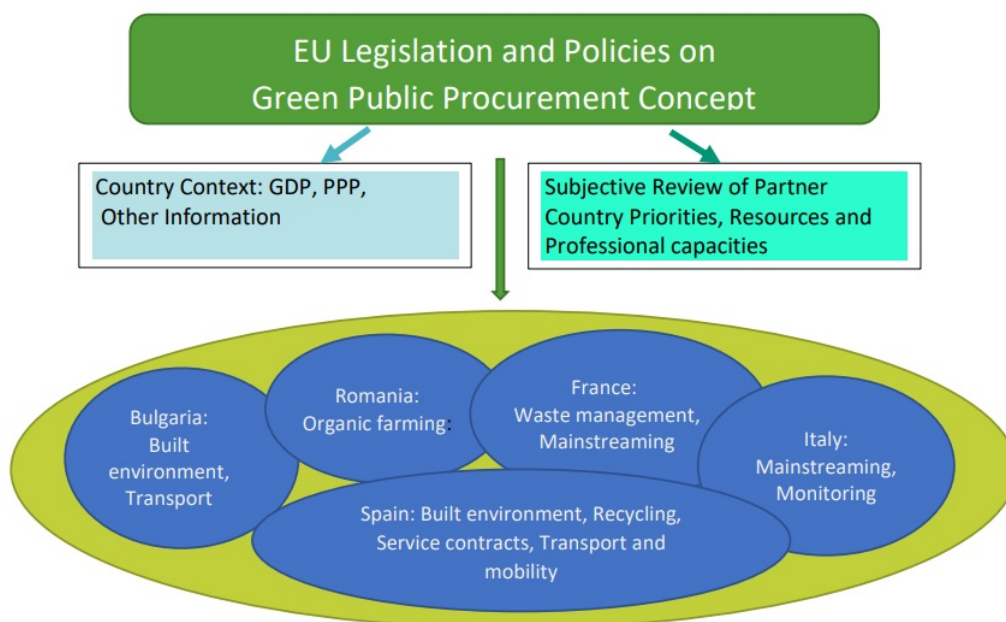
PARTAGER DES SOLUTIONS POUR DE MEILLEURES POLITIQUES RÉGIONALES



biologique et approvisionnement alimentaire et 6) Transport et mobilité durable. En même temps, l'étude précise quels sont les objectifs, les identifications, la conception, la mise en œuvre et les difficultés des bonnes pratiques analysées.

D'après l'analyse, nous pouvons voir que les objectifs des marchés publics écologiques sont fondamentalement les mêmes dans chaque pays, étant communs à tous les projets : minimiser les agents du changement climatique, les gaz à effet de serre et la consommation énergétique, etc. Cependant, le rapport contextualise chaque bonne pratique dans la réalité politique de son pays d'origine, lorsqu'une influence spécifique évidente du cadre socio-économique national est détectée. Cette contextualisation enrichit la compréhension des bonnes pratiques collectées ainsi que l'apprentissage transnational futur entre les partenaires du projet.

Le rapport intègre également les contributions de plusieurs experts des différents pays participant au projet GPP-Stream, concernant les forces et faiblesses de la situation actuelle du GPP. Ainsi, certaines des principales conclusions sont les suivantes : La coopération favorise l'intégration des marchés publics écologiques ; le manque de précision des critères environnementaux crée de l'incertitude ; la formation des parties prenantes aux marchés publics écologiques accroît la concurrence à tous les niveaux ; les événements d'apprentissage récurrents sont utiles ; l'adoption et la mise en œuvre de marchés publics écologiques appropriés ne sont pas faciles ; la coopération transnationale renforce la confiance dans leur application.



PARTAGER DES SOLUTIONS POUR DE MEILLEURES POLITIQUES RÉGIONALES



NOUVELLES DE L'UE

⇒ Outils LCC développés par la CE



La Commission européenne est en train de mettre au point une série d'outils de calcul du coût du cycle de vie spécifiques au secteur qui visent à faciliter l'utilisation du coût du cycle de vie par les acheteurs publics.

Les outils LCC pour les secteurs suivants seront bientôt disponibles :

- Éclairage extérieur (été 2019)
- Éclairage intérieur (été 2019)
- Vending Machines (automne 2019)
- Matériel d'imagerie (automne 2019)

La Commission européenne a mis au point un nouvel outil permettant de calculer le coût du cycle de vie (LCC) des ordinateurs et des moniteurs destinés aux achats du secteur public. L'outil est accompagné d'un guide d'utilisation visant à faciliter son utilisation pour les marchés publics écologiques.

[Read more ▶](#)

[Life-cycle costing](#)

⇒ Nouvelles orientations sur l'achat vert pour le transport routier



Les véhicules sont achetés ou utilisés par de nombreuses autorités publiques et jouent un rôle dans l'exécution d'autres contrats tels que la construction, l'aménagement paysager, la gestion des déchets, les services sociaux, la gestion des installations et l'entretien des autoroutes. Les véhicules spécialisés, tels que les autobus et les camions de collecte des déchets, sont des exemples de secteurs du marché où la demande du public peut être particulièrement influente pour réduire les émissions et améliorer le rendement énergétique.

En janvier, la Commission européenne (CE) a publié de nouvelles orientations pour aider les pouvoirs publics européens à prendre des décisions en matière de marchés publics pour les voitures, les autobus et les camions. Ces nouvelles orientations prennent la forme de critères pour les marchés publics écologiques de l'UE et constituent une mise à jour des orientations précédentes publiées en 2012.

[Read more ▶](#)

[GPP NEWS ALERT](#)

PARTAGER DES SOLUTIONS POUR DE MEILLEURES POLITIQUES RÉGIONALES



Partenariat GPP-STREAM

Le projet comprend un mélange équilibré de partenaires issus de plusieurs secteurs principaux : autorités publiques (locales, régionales et nationales), institutions de recherche, ONG et agences locales de l'énergie. Ensemble, nous représentons des points de vue variés au sein d'un éventail de parties prenantes et d'intérêts fournissant des connaissances et une expérience compétente dans le domaine de l'efficacité énergétique, des sources d'énergie renouvelables, des produits écologiques et de l'élaboration de politiques. Le partenariat est caractérisé par un caractère transnational fort, couvrant cinq pays au sein de la zone du Programme Interreg Europe, assurant ainsi une bonne couverture géographique et culturelle et une attention pertinente aux questions et aux besoins d'un large éventail de cadres institutionnels et d'établissements des pays européens.

Région autonome Friuli Venezia Giulia (chef de file), Italie		www.regione.fvg.it
Région du Latium, Italie		www.regione.lazio.it
Fondation Ecosistemi, Italie		www.fondazioneecosistemi.org
Ministère de l'Environnement, Roumanie		www.mmediu.ro
Agence de développement régional du Nord-Est, Roumanie		www.adrnordest.ro
Municipalité de Gabrovo, Bulgarie		www.gabrovo.bg
Centre for Sustainability and Economic Growth, Bulgarie		www.cseg.eu
Association des Municipalités de la Région de Ribera Alta, Espagne		www.manra.org
Auvergne-Rhône-Alpes Energy Environment, France		www.auvergnerhonealpes-ee.fr

PARTAGER DES SOLUTIONS POUR DE MEILLEURES POLITIQUES RÉGIONALES



GPP-STREAM
Interreg Europe



Vous souhaitez en savoir plus ?

Abonnez-vous à notre newsletter via le site www.interregeurope.eu/gpp-stream

Éditorial

Pour toutes les informations ou mises à jour sur la newsletter s'il vous plaît contacter :

MR.Georgi Simeonov | georgi.simeonov@cseg.eu

SUIVEZ-NOUS SUR:



PARTAGER DES SOLUTIONS POUR DE MEILLEURES POLITIQUES RÉGIONALES